

SERVICES

DES CHIFFRES

La France compte actuellement :

- 60 000 auxiliaires de puériculture,
- 63 000 éducateurs spécialisés,
- 25 000 moniteurs éducateurs,
- 14 000 éducatrices de jeunes enfants,
- 12 000 puéricultrices,
- 5 900 psychomotriciens.

SOURCE :
Les métiers.net

Travailler auprès des enfants

Garder les enfants, participer à leur éducation, prendre soin d'eux, les distraire... Les métiers sont nombreux, les qualifications également, du niveau V aux études supérieures. Ils attirent surtout un public féminin. Beaucoup de formations sont accessibles par concours. Les collectivités territoriales, les structures publiques et associatives sont les principaux employeurs. Les MFR forment des jeunes dans ce secteur par la voie de la formation scolaire par alternance, par apprentissage et en formation continue.

Aimer les enfants ne suffit pas pour se plaire dans le travail auprès d'eux. Il faut surtout avoir le sens du relationnel et des responsabilités, de l'empathie, de l'écoute, de la patience et de la disponibilité. Il existe une multitude de métiers accessibles à des niveaux de formation différents. Depuis la réforme du diplôme d'infirmière et la suppression des formations BEP au profit du bac professionnel, une réflexion est en cours sur les niveaux des



Photo MFR Criqueot (76)



Photo MFR Les Moutiers-en-Cinglais (14)

► concours tels qu'Auxiliaire de puériculture ou Aide médico-psychologique qui pour l'instant sont accessibles sans condition de diplôme et de niveau V.

Des métiers dès le CAP

Il existe des possibilités de formation après la 3^e notamment avec le CAP Petite Enfance

poursuivre ses études.

Le CAP Petite enfance débouche sur l'emploi en structure d'accueil collectif d'enfants de 0 à 6 ans. Il est donc possible de

(Éducation nationale) dispensé en Maison familiale par apprentissage ou en formation continue et le CAPA Services en milieu rural (ministère de l'Agriculture) en alternance sous statut scolaire ou en formation continue. Ces deux CAP sont à vocation « finalisante » mais

travailler en crèche ou en halte-garderie pour s'occuper de l'entretien des locaux, du linge et de la cuisine ainsi que des enfants en renfort de l'équipe. Il permet de travailler comme ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des écoles Maternelles). Ce CAP donne l'équivalence du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) demandé dans les centres de loisirs. Les métiers de garde d'enfants à domicile comme assistante maternelle sont accessibles aussi.

Après la 3^e, le CAPA Services en milieu rural est une autre voie. C'est un diplôme polyvalent ouvert sur trois secteurs professionnels (accueil-vente, services à la personne, hôtellerie-restauration) vers lesquels il est possible de poursuivre dans les bacs professionnels correspondants (si le niveau le permet).

Certains jeunes choisissent aussi à l'issue de ce CAPA de passer le CAP Petite enfance en un an. Avec ces CAP en poche, il est envisageable de réussir les concours pour préparer les diplômes d'État du secteur médico-social comme auxiliaire de puériculture ou aide médico-psychologique, par exemple pour ne mentionner que ceux où il est possible de s'occuper d'enfants.

témoignage /// MARGOT TISSOT, 22 ANS, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE UN PARCOURS RÉUSSI GRÂCE AUX MFR

En fin de 3^e, je savais déjà que je voulais travailler dans le secteur médico-social. J'avais de bonnes notes et j'ai eu la chance d'avoir une maman qui travaillait dans le réseau des MFR et qui a insisté pour m'inscrire en BEPA à la MFR du Villaret à Thônes (74). J'ai fait des stages en crèche, en école maternelle, en milieu hospitalier, dans un centre de loisirs qui accueillait des jeunes handicapés. Ces stages m'ont confirmé que je voulais travailler avec un public en situation de handicap. J'aimais le contact avec ces enfants, les difficultés, les questionnements que cela provoquait en moi. La MFR conduisait le bac ST2S par apprentissage. J'ai été prise dans la formation à la suite d'un oral mais malgré toutes mes recherches, je n'ai pas trouvé de structures accueillant des handicapés pour faire mon apprentissage en raison de mon jeune âge (15 ans). J'ai donc travaillé en animation dans un centre de loisirs. Pendant mon année de terminale, j'ai obtenu l'écrit du concours d'éducateur spécialisé (tout juste 11 !). Quand j'ai passé mon bac, j'ai su que j'étais prise à l'IREIS d'Annecy à la suite d'un oral où j'ai eu une très bonne note. Je veux souligner que cette réussite, je la dois à toutes les expériences accumulées lors de ma formation en MFR. J'avais, lors d'un stage, rencontré une petite

filles sourde et muette dont je suis devenue la baby-sitter, j'avais appris à communiquer avec elle par le « langage parlé complété ». J'avais réalisé un projet d'utilité sociale dans un foyer de vie pour personnes handicapées. J'avais fait beaucoup de rencontres. J'étais aussi très bien entraînée à passer des oraux. J'ai obtenu mon bac et je suis devenue éducatrice spécialisée après 3 ans de formation en alternance. J'ai fait mentir tous ceux qui m'avaient dit que j'étais trop jeune pour réussir ! Depuis, je remplace, pour la durée de son congé maternité, la directrice du centre de loisirs où j'avais effectué mon apprentissage (mon diplôme me permet d'occuper ce poste). Je dirige une équipe d'une douzaine de personnes dont certaines sont celles qui m'ont permis d'évoluer et de grandir quand je passais mon bac. J'accueille un apprenti et des stagiaires de la MFR, je suis vraiment passée de l'autre côté de la barrière ! J'aspire une fois mon contrat terminé à travailler dans la protection de l'enfance. Ce qui génial avec ce diplôme, c'est qu'on peut faire plein de métiers différents à chaque fois qu'on change de tranche d'âge ou de public. Il y a beaucoup de formations, de colloques, pour évoluer ensuite il est possible de devenir chef de service en passant un examen. Je ne suis pas pressée, j'ai encore beaucoup à découvrir. ■



► Il existe aussi un titre du ministère du Travail proposé par plusieurs MFR « Assistant de vie aux familles », une formation en 3 modules (dont l'un concerne la petite enfance).

Le tremplin du bac

Les jeunes, intéressés par les services à la personne, qui se sentent armés pour passer un bac directement après la 3^e ont plusieurs choix. À l'Éducation nationale : les MFR conduisent le bac professionnel Accompagnement soins et services à la

personne (en structure) qui prépare à des métiers émergents ainsi que le bac professionnel Services de proximité et vie locale qui forme des « coordinateurs d'accompagnement et d'intégration des publics » (par exemple des jeunes en difficulté sociale ou handicapés...).

Au ministère de l'Agriculture (en alternance sous statut scolaire), les MFR proposent le bac professionnel Services aux personnes et aux territoires. Si le bac professionnel prépare bien sûr à l'insertion dans l'emploi, il est également un tremplin pour poursuivre des

études (concours, BTS, études supérieures). Quelques MFR proposent également le bac technologique « Sciences et technologies de la santé et du social », accessible après une seconde générale et technologique. Il est choisi par les jeunes qui envisagent des études supérieures (concours infirmier, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé ou BTS, DUT...). ■

concours /// AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

“ UNE FORMATION POSSIBLE EN APPRENTISSAGE À THÔNES ”

À Thônes « Le Villaret », la MFR est le seul établissement dans le réseau à préparer le diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture (niveau V) par apprentissage.

L'auxiliaire de puériculture s'occupe des enfants de 0 à 18 ans, bien portants, malades, en souffrance ou handicapés. Il travaille dans les crèches, les PMI (protection maternelle infantile), en milieu hospitalier... Il prend en charge les nouveau-nés dans les maternités, les services de néonatalogie, les nourrissons, les plus grands enfants pour prodiguer les soins quotidiens d'hygiène, d'alimentation, d'éveil visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Il agit en lien avec les familles, au sein d'une équipe pluridisciplinaire sous la responsabilité d'une infirmière ou d'une puéricultrice. L'auxiliaire de puériculture peut changer de secteur en passant le diplôme d'aide-soignant (chargé de l'hygiène, du confort des patients adultes) ou aide-médico psychologique (qui exerce une fonction d'accompagnement dans la vie quotidienne auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de handicap physique ou mental). Des passerelles existent aussi vers éducateur de jeunes enfants. Après 3 ans d'expérience professionnelle, il est envisageable de passer le concours d'infirmier. ■



LES MÉTIERS AUPRÈS DES ENFANTS

Le mouvement des MFR prépare les certifications suivantes :

- **CAPA** Service en milieu rural
- **CAP** Petite enfance
- **Bac Professionnel** Services aux personnes et aux territoires
- **Bac Professionnel** Accompagnement soins et services à la personne
- **Bac Professionnel** Services de proximité et vie locale
- **Bac Technologique** Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)
- **BTS** Économie sociale et familiale
- **Diplôme d'État de Conseiller en économie sociale et familiale**
- **Diplôme d'État** d'aide médico psychologique (niveau V)
- **Diplôme professionnel** Auxiliaire de puériculture (niveau V)
- **Diplôme professionnel** Aide-soignant (niveau V)
- **Titre professionnel** Assistant(e) de vie aux familles (niveau V)

Plus de 200 établissements du réseau des MFR préparent à ces métiers

Les jeunes motivés pour travailler auprès des enfants pourront également s'intéresser aux métiers de l'animation.

EN SAVOIR +

- www.mfr.asso.fr
- www.onisep.fr